



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...



- La licence F.F.V. Compétition est **OBLIGATOIRE** pour participer aux régates et tout l'équipage doit être licencié.
- Pour obtenir une licence Compétition, le certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition » est **OBLIGATOIRE**.
- La SRC ne délivre pas de licence sans adhésion au club.
- Il faut adhérer et être licencié à la FFV pour être électeur au club. (Voir statuts)
- La cotisation SRC comprend l'accès au club house (Salon, bar, babyfoot, sanitaires, douches) ainsi qu'au cocktail de remise des prix en fin de saison.

ADULTE (Né(e) avant le 1^{er} janvier 2008)

Nom & prénom	Né(e) le	E-mail & téléphone	Tarifs	Total
	... / ... / - - - - - - - -	Cotisation SRC* : 125€ Licence F.F.V. : 72€	187,00€

*Pour tout nouvel adhérent, la cotisation est de 62.50€ au lieu de 125 €. Merci de nous contacter au préalable.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de retourner le formulaire signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la S.R.C. ou par virement (BRED Douvres – IBAN : FR76 1010 7006 5800 1240 0978 174) et du (des) certificat(s) médical(aux).

Réglementation et signature :

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés sur le site internet www.srcregates.asso.fr) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par la F.F.V. lors de mon adhésion ainsi que d'avoir satisfait à la visite médicale **OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer la voile en compétition.

Informatique : « La loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire de la S.R.C. ».

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (film, DVD vidéo, etc..).(Cocher la case si c'est le cas)

Fait à :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Le ... / ... / ...